

AFFAIRE N° 16. - Acquisition d'une parcelle de terrain de 625 m² sis à la Bretagne appartenant à M. PANECHOU Jean René, destiné à recevoir la construction d'un réservoir pour l'adduction d'eau de la Bretagne

Monsieur Picard donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Service des Ponts et Chaussées vient de me faire savoir qu'il fallait que la Commune fasse l'acquisition d'une parcelle de terrain de 625 m² destinée à recevoir la construction d'un réservoir pour l'adduction d'eau de la Bretagne.

Des recherches effectuées par le Service des Ponts et Chaussées il ressort qu'une parcelle de terrain appartenant à M. PANECHOU Jean-René conviendrait pour recevoir la construction en cause.

Interrogé à ce sujet, M. PANECHOU a accepté de vendre à la Commune une parcelle de terrain de 625 m² sur la base de 500 Frs le mètre carré plus une indemnité de 20.000 Francs pour la manioc qui y est planté, soit au total pour le prix de 332.500 francs CFA.

Cette offre me paraît acceptable.

Le MAIRE. - Je mets aux voix le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Adopté à l'unanimité.

Approuve le principe de l'acquisition
du terrain mais la dépense ne pourra être
engagée qu'autant que les crédits auront
été prévus au budget de 1967

Fait le 7 Novembre 1966

D. le Préfet

Le Secrétaire Général
Signé: J. Cluchant